

SPORT / FOOTBALL :

Prochaine élection à la fédération togolaise de football, la danse des vautours recommence



Tino Adjété



Kossi Adjodo

POLITIQUE/OPPOSITION:

Quand l'opposition togolaise brise les rêves de la jeunesse togolaise



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

SOCIÉTÉ / ÉDUCATION :
La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSJPF) aux côtés des élèves et des parents pour la nouvelle rentrée scolaire **P.6**



Photo de familles du président de la NJSJPF, Noël De Poukn (au milieu) et les bénéficiaires

POLITIQUE/JEUNESSE :
ESSAI GAGNANT DU PROVONAT, LE GOUVERNEMENT VEUT PÉRENNISER LE PROGRAMME **P.5**



La ministre Victoire Tomégah-Dogbé

ECONOMIE / BANQUE
Certaines opérations bancaires à titres gratuits à partir de ce mois d'Octobre **P.5**

QUALIFICATIONS CAN 2015 / OUGANDA-TOGO :
Matthieu Dossevi forfait pour blessure **P.1**



Les Eperviers du Togo (Photo archives)

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP: 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

Météo
Mardi 07 Oct. 2014
Matin:
Ciel peu nuageux
24°C
Après-midi:
Averses de pluie
31°C

EDITO

Terminator EBOLA

On est habitué à Lomé avec les courses dans tous les sens. Les moments difficiles qu'a connus la " Suisse d'Afrique " en disent long. Mais celle de cet été est particulière.

" Que se passe-t-il ? ", demandai-je à un Carl LEWIS ou à Usain BOLT. Personne ne répond. Une chose est sûre. Tout le monde fuit un danger. Après une demi-heure, j'étais parvenu à la vérité. Le Terminator EBOLA est de passage. Si les populations de Gbadago, de Tokoin et d'Agbalépédogan ont une telle phobie pour le Terminator Ebola, c'est qu'il y a péril en la demeure. C'est le lieu de rappeler que l'affaire d'Ebola est une affaire sérieuse et de tous. Du premier responsable de la santé au planton. Le mal est que le Togo est l'un des exceptionnels Etats qui n'a pas pu trouver un Ministre de la Santé. Les rumeurs sur les cas se multiplient. Les démentis sur les cas s'additionnent et les prétendus cas se soustraient. Espérons que ce n'est plus la farce qu'a connu notre pays avec le VIH qui a fait du Togo un des meilleurs pays hébergeurs du VIH en Afrique.

Au nom de ceux qui ne peuvent le faire, au nom des gouvernés, au nom de la population qui ne demande que la protection, nous demandons aux gouvernants de tout mettre en oeuvre pour protéger cette population paisible et profane que sont les Togolais.

Réné Beaugars

Libre opinion :

Le problème au Togo n'est pas l'Alternance, mais ceux qui peuvent l'incarner !...

L'ALTERNANCE, c'est l'élection d'un nouveau Chef de l'Exécutif, qui remplace le Chef de l'Exécutif sortant, battu à l'issue d'un scrutin transparent, les deux Chefs de l'Exécutif n'étant pas du même bord politique...

Dans un système présidentiel (exemples : les USA, le Sénégal...), c'est la succession d'un Président sortant (par exemple un Démocrate), par un Président élu d'un autre bord politique (par exemple un Républicain)...

Dans un système parlementaire (exemples : Allemagne, Îles Maurice), c'est l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Chef de l'Exécutif (Chancelier ou Premier Ministre), issu d'un Parti (ou d'une coalition de partis), autre que le Chef de l'Exécutif sortant....

Dans un système semi-présidentiel (exemples : France, Togo), c'est l'arrivée au pouvoir d'un chef de l'Exécutif (Président de la République), à la place du Président sortant, les deux ne faisant pas partie du même parti ou coalition de partis politiques. Ou, c'est l'arrivée au pouvoir d'une majorité parlementaire, autre que la majorité parlementaire sortante, et ne faisant pas partie du même Parti ou coalition de partis politiques que la majorité sortante...

Dans une monarchie constitutionnelle (exemples : Royaume-Uni, Japon, Hollande, Maroc), c'est l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité parlementaire, différente de la majorité parlementaire sortante, les deux majorités ne faisant pas partie du même parti politique ou coalition de partis politiques... Le Roi ou la Reine ne jouent qu'un rôle protocolaire, et sont garants de l'existence même du royaume...

Au Togo, que de fois n'avons nous pas entendu ou lu ce mot Alternance ! Hommes politiques, journalistes, professeurs, étudiants, paysans, ouvriers... tout le monde parle d'alternance, sans vraiment connaître le sens réel, étymologique et politique du mot!

" Il n'y a jamais eu d'alternance au Togo ", claironnet, péremptoire, certains acteurs de la vie politique togolaise. Maintenant que nous avons bien expliqué le contenu du mot ALTERNANCE, tout le monde doit se retrouver, et reconnaître qu'en 1994, suite aux législatives de cette année-là, l'UTD d'Edem Kodjo, et le CAR de Me Agboyigbo, ont remporté ce scrutin, avec 36 députés pour le CAR et 6 députés pour l'UTD, ce qui fait une majorité absolue de 42 députés sur les 81 de l'Assemblée nationale d'alors ! Cette majorité absolue, bien que relative, aurait pu leur permettre de gouverner, sans le RPT, et c'est ce qu'on appelle une cohabitation, puisque le président EYADEMA, lui, élu en 1993 est du RPT : cela s'appelle ALTERNANCE ! Les autres partis de l'opposition, l'UFC (qui a boycotté le scrutin), la CDPA, le PDR, etc., auraient pu participer à un gouvernement de large union de l'opposition !...

Mais Eyadema, malin, nomma EDEM KODJO Premier Ministre, avec ses 6 députés, à la place de Me

AGBOYIGBO, avec ses 36 députés, et les deux tombèrent dans le piège ! En effet, l'Article 66 ancien de notre Constitution stipule que :

" Le Président de la République nomme le Premier ministre dans la majorité parlementaire "...

Comme on le voit, il n'est dit nulle part que le Président de la République nomme le Premier Ministre dans le parti qui a le plus grand nombre de députés au Parlement, pour la simple raison, que 2 ou 3 partis peuvent avoir le même nombre de députés, et dans ces cas là, la Constitution est bloquée ! Mais, par simple logique, c'est le chef du Parti qui a le plus grand nombre d'élus (s'il est seul), qui est nommé, pour lui permettre de disposer de la confiance, lors du vote des élus, quand il présentera son programme de politique générale à l'Assemblée nationale...

Actuellement, l'Article 66 nouveau, issu de la révision constitutionnelle de 2002, suite au boycott de l'opposition, est une vraie source de tensions politiques ; il est ainsi libellé :

" Le Président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions. "

Cela veut dire que le scénario AGBOYIBO-KODJO peut se renouveler ! Curieusement, nos opposants n'ont pas fait mention de cet os, dans leur désir de révision constitutionnelle !

Maintenant que nous savons ce que le terme ALTERNANCE signifie, comment y parvenir au Togo, et qui sont ceux qui peuvent incarner cette alternance ?

Il faut déplorer d'abord l'intrusion de certaines églises dans le débat politique national ces derniers jours, églises qui ont appelé la classe politique à relancer les réformes constitutionnelles et institutionnelles, alors qu'un projet de loi de révision constitutionnelle, présenté par le gouvernement, vient d'être rejeté, il y a à peine plus de deux mois. Ces églises feignent d'oublier que le problème, au Togo, n'est pas l'alternance, et semblent saisis d'amnésie, puisqu'elles étaient bien présentes, en 1993 et 1998, quand EYADEMA s'était fait élire, avec 52 % des voix... et l'élection était à deux tours et le mandat limité à deux ! Les réformes se font au Parlement ou par référendum national, et nulle part ailleurs, et un pays ne peut pas se permettre de déposer tous les 3 mois, le même projet de loi rejeté par la même Assemblée nationale : le projet sera toujours rejeté, et on n'a pas besoin d'être archevêque ou pasteur pour comprendre cela !

Tout d'abord, il faut savoir que l'alternance ne peut s'obtenir, dans aucun pays du monde, sans l'unité d'au moins une partie importante de la population, autour d'un projet de société viable d'un leader et de son parti, ou de la coalition des partis qui le soutiennent. En termes clairs, il faut qu'au moins 50 % des électeurs et électrices du pays, soient d'accord pour remplacer l'Exécutif et/ou le Législatif sortant, par un Exécutif et/ou un Législatif aux idées novatrices et au programme prometteur...



Dr David IHOU

L'exemple d'alternance la plus longue à se dessiner, dans une monarchie constitutionnelle modèle, est le JAPON, où une majorité parlementaire est restée ...52 ans au pouvoir, avant d'être battue par une autre coalition de partis politiques !

Dans la faune politique togolaise, les leaders politiques se suivent et se ressemblent, dans leur incohérence, leur immaturité politique, leur pitrerie légendaire, et c'est pourquoi, quelque soit les réformes qu'on fera au Togo, si c'est avec les leaders politiques actuels, on ne verra pas le bout du tunnel ...

Gilchrist OLYMPIO : Auréolé d'une gloire et d'une popularité rarement égalées, héritées de son président de père assassiné, Gilchrist Olympio avait longtemps incarné l'Alternance assurée au Togo, mais la politique a ses raisons que la raison ne maîtrise pas... Mais ceux qui ont un flair politique savaient que cet homme n'accéderait jamais au pouvoir ! Trop imbu de sa personne, animé, à tort ou à raison, de sentiments de vengeance (somme toute légitime), impulsif, parrain craint et vénéré de ses obligés, comme Jean-Pierre Fabre, Lawson Patrick, Isabelle Améganvi, etc., le patron de l'UFC a oublié qu'on peut être très populaire dans son pays, sans jamais être élu Président de la République, ou être élu, sans jamais rester au pouvoir (comme Mohamed Morsi en Egypte). Pour gagner une élection et garder le pouvoir, il faut plaire à beaucoup de monde : civils, militaires, société civile, travailleurs, enfants, femmes, hommes jeunes et vieux, et ...nos anciens maîtres colonisateurs, qui continuent à faire et défaire les dirigeants africains, si leur pays présente un intérêt stratégique.

Cela veut dire qu'il faut être un bon rassembleur, qui a le sens du compromis, qui a l'humilité comme règle de conduite, et qui est pragmatique... Or Gilchrist Olympio n'a aucune de ses qualités ! Projet de société touffus et confus, statut de citoyen bi ou tri-national, n'ayant jamais payé d'impôts (à ma connaissance, au Togo), extrémiste et revanchard dans ses propos, il a fallu au " detia ", des épreuves terribles dans la vie, pour retrouver un semblant de sérénité, de réalisme, et de pragmatisme politiques...

Jean-Pierre Fabre : est un Gilchrist Olympio ... en pire ! Ayant vécu sous le mandarinat du patron de l'UFC, il l'imite dans son radicalisme d'antan, de façon caricaturale, jusqu'à répéter inlassablement les mots Changement et Alternance, comme un leitmotiv, ou les vers d'un poème qu'il adore ! Lui aussi, n'a présenté aucun programme

politique cohérent et novateur jusqu'à ce jour ! J'ai envoyé un de mes collaborateurs, assister à ses meetings, récemment dans l'Akébou et le Wawa, et les populations sont déçues après ses prestations. Ecoutez ce qu'en dit un planteur de cacao, approché par mon collaborateur :

" Il nous dit changement, changement, alternance, alternance, mais il ne nous dit pas ce qu'il fera de mieux et de plus que Faure Gnassingbé... Il croit que notre problème est de remplacer une peau noire par une peau plus blanche ! "...

Par ailleurs, le background intellectuel du leader de l'ANC, est médiocre par rapport à son mentor, témoin de sa conférence calamiteuse, annoncée à grands renforts de publicités, sur l'Economie togolaise. Il a montré ses lacunes criardes, et pour un économiste, c'était une catastrophe nationale ! Enfin, Jean-Pierre Fabre s'est fait bombarder " Commissaire Maigret ", en signant les conclusions d'une enquête bidon sur les incendies des marchés de Kara et de Lomé, dont le procès se tiendra juste après la présidentielle prochaine (selon des indiscretions). Zeus Ajavon, d'autres apprentis Maigret, et lui, ont " trouvé " les commanditaires et auteurs de ces incendies, selon eux, et c'est la personne du Chef d'Etat-major général des FAT, et trois autres hauts gradés de l'Armée, ainsi que trois cadres civils, qui sont désignés ! Les enquêteurs ont exigé l'arrestation de tout ce monde-là !

Je parie qu'il y a du MORSI en l'air, si Fabre est élu, par miracle, Président du Togo !

Dadzi Apévon, Brigitte Adjamagbo, Antoine FOLLY, Bassabi Kagbara, Isabelle Améganvi, Patric Lawson, Nicolas Lawson, Tchassona Traoré, etc. ne totalisent, à eux tous réunis, même pas 15 % des voix, pour prétendre à une alternance au Togo...

Koffi Yamgnane, Agbéyomé Kodjo, et Alberto Olympio : représentent une classe à part !

Les deux premiers ont une solide formation et expériences politiques, et ont fait de bonnes études, et le troisième est un populiste qui peut retourner les foules. Un joker peut-il sortir de ces trois têtes ? Il reste à les juger sur le terrain...

L'Alternance au Togo ? Au vu des forces en présence, en ce mois d'octobre 2014, il est peu probable que nous ayons une alternance en ...2015 ou 2020... Mais la politique a ses raisons que la raison ne connaît pas...

Dr David IHOU, consultant en Géopolitique et Stratégie sécuritaire

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #

Récapissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabaló
René Beaugars
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doullassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 14 Octobre 2014

Rapidehosting.com
Nom de domaine gratuit.
Hébergement Linux de 10Go à 70 000/an!
Hébergement Windows-Afresco-Sharepoint
Visiter le site web
www.rapidehosting.com
Email: info@rapidehosting.com
<<http://rapidehosting.com/order/>>

POLITIQUE/OPPOSITION:

Quand l'opposition togolaise brise les rêves de la jeunesse togolaise

DE CEUX qui ont été à l'avant-garde de la lutte pour l'avènement de la démocratie au Togo, figurent des jeunes hommes de ce pays qui ont bravé, en leur temps, le pouvoir de feu Gnassingbé Eyadéma.

Qu'aspiraient-ils, ces jeunes togolais ? Pas le pouvoir, mais un peu plus de liberté d'expression et de démocratie dans le pays. Les tracts qu'ils distribuaient à l'époque ne demandaient que cela. Un peu plus de liberté pour une jeunesse qui étouffait et qui avait envie de vivre, tout simplement comme leurs homologues des pays démocratiques de l'occident.

Un espoir déçu

Le bras de fer fut dur avec le régime Eyadéma mais ce dernier a fini par céder aux aspirations de ces jeunes qu'il aimait de toute façon. On se souvient de l'après 05 Octobre 1990 et les mesures prises par le gouvernement d'alors pour accéder à l'exigence de la jeunesse togolaise.

La récupération de ce noble et légitime mouvement des étudiants togolais par des pseudos politiciens de l'époque devraient le dévier de sa trajectoire initiale pour en faire des revendications politiques. A partir de ce moment, le Togo a raté son virage pour une transition apaisée vers la démocratisation du pays.

Le 11 Octobre prochain, sauf un



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition

tremblement de terre, Jean-Pierre Fabre va être investi comme le candidat de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) à l'élection présidentielle de 2015. Il mettra ainsi un terme à la propension unitaire de l'opposition que certains leaders de l'opposition s'efforcent encore de promouvoir. Connaissant les habitudes de la "maison orange", il est indéniable que l'ANC va se la jouer solo pour des résultats connus d'avance, qui une fois encore va lui permettre de marcher, même courir dans les rues de Lomé aux lendemains de l'élection présidentielle.

Mêmes causes, mêmes effets

Il faut qu'on le dise tout de go, le choix de l'ANC qui porterait sur Jean

Pierre va conduire ce parti et l'opposition dans son ensemble à un échec patent et cinglant lors du scrutin présidentiel de 2015. Il ne peut en être autrement.

Entre 2010 et 2015, qu'aurait fait cet homme pour que le peuple togolais voit en lui le prochain Président de la République togolaise. A part le discours creux et vaseux qui consiste à dire que le Togo a besoin de l'alternance et dont les togolais en sont habitués, que dira-t-il de nouveau aux populations des localités de ce pays pour que ces derniers puissent lui accorder leur voix. Que dira-t-il qu'il n'aurait déjà annoncé ?

Si en 2010, malgré le soutien de Gilchrist Olympio, il n'a pas pu surmonter "la montagne Faure", ce n'est

pas aujourd'hui ou tout parle pour ce dernier que Jean Pierre Fabre gagnera les estimations de la majorité des togolais.

Le plus grand caillou dans les chaussures du président de l'ANC sera d'autres candidatures venant de l'opposition togolaise. Les dernières élections législatives ont démontré que l'ANC n'a d'assise que dans la capitale et dans quelques poches de la région maritime que le parti au pouvoir s'est efforcé de grignoter. Encore que le vote a été personnalisé et que les électeurs ont eu la fibre ethnique. Qu'advient-il au moment de présenter un projet de société aux populations ? C'est là que le scrutin va se jouer.

Depuis la dernière élection présidentielle de 2010, personne n'a entendu Jean Pierre Fabre se prononcer sur les sujets essentiels portant sur l'économie, les finances, l'éducation, la sécurité, le travail, la jeunesse, le sport... Rien. Sa dernière tentative de présentation concernant les fuites de capitaux du pays a été révélatrice de son incompetence à maîtriser le sujet. D'ailleurs il n'a convaincu personne, même pas ceux de son camp qui lui ont préparé les "slides". Ses récentes tournées en Europe avec ses amis de l'opposition ou en solitaire lui ont permis de mesurer sa côte de popularité auprès des partenaires du Togo.

Ali SAMBA

Zozo

JEAN KISSI ESTIME QU'IL N'Y AURA PAS D'ÉLECTION SANS RÉFORMES



Jean Kissi du CAR

24 heures après la sortie du président de la Cour constitutionnelle, Aboudou Assouma, pour déclarer définitivement tournée la page des réformes politiques au Togo, Jean Kissi, secrétaire général du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) répond : " il n'y aura pas d'élection paisible sans les réformes ". Intervenant lundi sur les ondes de la radio Victoire FM, celui qui se donne pour nom le " Soldat de l'Alternance et de la Démocratie " a clairement fait savoir qu'il faut ces réformes, " même s'il faut repousser l'élection présidentielle " qui doit constitutionnellement se tenir dans moins de six (6) mois.

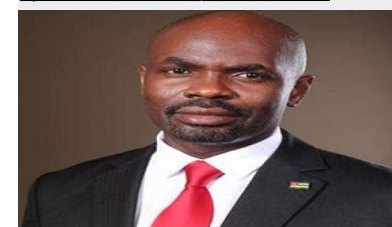
" Il y a trop de contorsions au Togo, je ne vois pas d'élection sans les réformes. Je prends le courage de dire que même s'il faut que nous militions pour qu'on repousse les élections pour faire les réformes, a-t-il déclaré. Pour le secrétaire exécutif de la Coalition Arc-en-ciel, seuls les réformes et le déverrouillage des institutions de la République peuvent permettre aux hommes et femmes " de qualité " qui sont dans l'opposition de s'exprimer.

" Nous avons besoin des deux tours de scrutin pour que ce monde puisse s'exprimer. Si nous n'avons pas les réformes et le déverrouillage des institutions, comment peut-on avoir la démocratie ? On diabolise tous ceux qui ne s'inscrivent pas dans la candidature unique. La candidature unique ne fera pas le jeu de l'opposition si on ne peut pas avoir les deux tours de scrutin ", a-t-il indiqué.

Le problème des forces démocratiques n'est pas une question de candidature unique mais de réformes, a-t-il conclu.

La question des réformes est revenue dans l'actualité politique le 1er octobre dernier lorsque les églises catholiques, presbytériennes évangéliques et méthodistes ont demandé aux acteurs politiques de rouvrir la page de ces réformes à l'Assemblée nationale qui a rejeté le 30 juin dernier le projet de loi y relatif.

CÉLÉBRATION DU 5 OCTOBRE : " LE MAL " COMBATTU LE 05 OCTOBRE 1990 EST DEVENU PLUS " INSIDIEUX " SELON ALBERTO OLYMPIO.



Alberto Olympio

Après avoir rendu hommage à Hilaire Logo Dossouvi et à Tino Doglo Agbelenko, les deux (2) étudiants dont le jugement le 5 octobre 1990, a donné le ton du soulèvement populaire, le président du Parti des Togolais, Alberto Olympio, dans une pensée que " le mal " combattu depuis ce jour par les Togolais est toujours d'actualité.

" A y regarder de plus près, le mal qui ronge notre peuple et le prive de sa liberté, loin d'être éradiqué, est toujours là, devenu plus insidieux. Outre les intimidations et les menaces, l'arme économique et utilisée aujourd'hui pour obliger le peuple à regarder dans la même direction, celle qui conduit le peuple à la misère ", indique la déclaration.

Le candidat à la présidentielle de 2015, compte mobiliser tous les moyens pour garantir la transparence des résultats de cette échéance. " Tous les moyens humains, financiers, technologiques et diplomatiques à notre disposition seront mis en œuvre pour la surveillance et la protection du vote, de nos concitoyens. Nous ne transigerons pas sur ce point fondamental et peserons de tout notre poids pour que la transparence du processus électoral et l'expression de la vérité des urnes soient effectives cette fois-ci et pour toujours ", promet M. Olympio.

Dans les prochains jours, Alberto Olympio plébiscité le 1er et 2 août derniers à plus de 98% par le congrès de son parti à se présenter aux prochaines élections, va engager une rencontre avec " les forces vives de la nation " et une adresse " particulière " sera faite aux forces de sécurité et de défense.

Le 5 octobre 1990, date qui correspond au soulèvement populaire avec en toile de fond l'attaque des jeunes aux symboles du pouvoir, notamment les commissariats et les véhicules administratifs, marque le début du processus de démocratisation du Togo.

SPORT / FOOTBALL :

Prochaine élection à la fédération togolaise de football, la danse des vautours recommence

LES JOURS et les semaines qui arrivent risquent d'être palpitantes pour tous les amateurs et amoureux du foot togolais. Ce dernier virage pour la course vers la présidence de la fédération togolaise de football promet des révélations intéressantes, des déclarations chocs et des sensations fortes. Le spectacle sera à la hauteur des pugilistes annoncés.



Tino Adjété

Vautours, Hyènes et autres prédateurs...

Ceux qui ont pris le football togolais en otage depuis plus d'une décennie, le plongeant dans les méandres les plus abyssales qu'il n'a jamais connu s'apprentent de nouveaux à agir à la faveur de l'élection à la fédération togolaise de la discipline. Ce sont les mêmes, qui pendant 4 ans n'ont pas su élever le football togolais à sa juste place, se positionnent pour un nouveau suffrage.

Ils étaient là depuis la période glorieuse de Rock Gnassingbé ou le Togo a connu sa toute première campagne mondiale avec les scandales de Wangen. Ce sont les mêmes qui se



Le PM Ahoomey-Zunu

sont ligüés contre ce dernier pour le faire évincer de la tête de la FTF et amener le facétieux Tata Avléssi. Ils étaient encore dans les mauvais coups pour lui mettre les bâtons dans les roues et compromettre la bonne marche de son administration. On se souvient encore des conclaves nocturnes dans les montagnes de Klotu pour déstabiliser Tata de Mass. L'épisode de la tentative de corruption en était le point d'orgue. Vaillle que vaillle, ils sont parvenus à faire tomber Tata Avléssi pour mettre à sa place, Gabriel Améyi, alors président de Maranatha de Fiokpo.

Combien d'éloges n'a-t-on pas entendu de ces messieurs, faiseurs de rois à la force des espèces sonnantes et trébuchantes, à l'endroit du digne fils de Womé. Il était présenté comme le sauveur. Il venait en " Libérateur " n'est-ce pas ? Et comme le dit si bien le dicton togolais : " c'est le bâton qui a servi à l'ancienne femme qui servira aussi à la nouvelle ", les mêmes causes produisant les mêmes effets, ces prédateurs n'ont pas hésité, une fois élu sur la liste de Gabriel Améyi, de se

rebeller et de lui trouver de vilains défauts qui, hier, étaient de grandes qualités. Et à la veille d'une nouvelle élection à la fédération togolaise de football, les voilà, hyènes, vautours et prédateurs, qui reprennent leur sport favori.

Trop c'est trop. Il faut dire stop, et d'une manière vigoureuse, à ces vampires du foot au pays de Faure Gnassingbé.

Des paroles et...des actes.

Le Togo est un pays de liberté où chacun peut faire ce qu'il veut dans les limites des dispositions légales. Ces gens qui trainent le nom du football togolais et partant, le nom du pays dans la boue depuis quelques années doivent être freinés dans leur élan machiavélique de destruction de l'un des socles de l'unité nationale. Le football est de loin, ce qui fédère tous les togolais. Ils le ressentent ainsi et ne se le cachent pas. Alors, il faut que les autorités passent à la loupe la gestion du foot togolais.

Le premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu vient d'effleurer le sujet. " Depuis l'annonce de la tenue du congrès de l'instance dirigeante du football togolais sur le 5 novembre, les candidatures ne cessent de foisonner, créant un désordre au passage, puisque ce sont toujours les mêmes qui font souffrir ce sport qui se signaient. Nous ne laisserons pas les gens continuer ce désordre. Nous ne laisserons pas prospérer la culture de haine, de division dans notre football ", a déclaré le Premier Ministre.

" Depuis une dizaine d'année, j'ai le

sentiment que la fédération togolaise de football volontairement ou involontairement nous empoisonne la vie et s'empoisonne la vie elle-même. Je ne comprends pas que les choses se passent ainsi et que rien ne puisse se faire de manière régulière, simple, fraternelle " disait-il en Avril dernier quand la fédération togolaise de football peinait à démarrer le championnat national de 1ere division.

Le premier Ministre togolais affiche sa détermination concernant les effervescence autour de l'élection à



Kossi Adjodo

venir : " A la veille des élections, nous voyons beaucoup de gens s'agiter, nous n'allons pas laisser faire ". a-t-il laissé entendre. Pour ce faire, il n'hésitera pas à prendre langue avec la FIFA pour voir comment mettre un terme à la haine qui prévaut au sein de la famille du football togolais.

Ces différents prises de position de Arthème Ahoomey-Zunu sont à saluer si elles peuvent effectivement se concrétiser car une chose est d'évoquer le problème. Une autre chose est d'appliquer les mesures annoncées.

Zozo

BRUSQUE LIMOGÉAGE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR, LE COLONEL WENMIBA ARADJO



Colonel Wenmiba Aradjo

Le colonel Wenmiba Aradjo, chef d'Etat-major de l'armée de l'air a été limogé le 4 octobre dernier. A été nommé en remplacement, le colonel Attipou Kodjo Mensah.

Aucune information officielle n'a été donnée suite à ce limogeage, qui constitue tout de même une surprise, presque un an après la nomination du colonel Wenmiba Aradjo. Ce limogeage intervient quelques jours après le braquage à main armée d'un véhicule dans le parking de l'aéroport de Lomé, à quelques mètres d'une garnison militaire, la base de chasse de l'armée de l'air et une base transport. Des échanges de coups de feu ont duré environ une demi-heure sans que les éléments de l'armée de l'air interviennent, dévoilant au grand jour la faille dans la sécurité de l'aéroport.

On ne sait si l'armée dispose d'un protocole d'intervention en cas d'incident de cet ordre. Le braquage a fait deux morts, un gendarme et un prêtre de l'Eglise du christianisme céleste et plusieurs blessés graves. Les braqueurs sont partis avec un butin, en euros et dollars, estimé à près de 3 milliards CFA, appartenant à des commerçants allant en Chine.

Mais il est plus plausible qu'un banal fait divers soit à l'origine du départ de l'ex-chef d'Etat-major de l'armée. En avril dernier, une vive altercation entre le colonel Wenmiba Aradjo et une de ses maîtresses, a fait les choux gras de la presse.

Le colonel s'était "défendu" contre "les griffes" de sa maîtresse venue réclamer une forte somme pour faire une interruption volontaire de grossesse, et l'affaire qui se déroulait non loin du Palais de la Marina-Palais de la Présidence- est arrivée aux oreilles du numéro 1 togolais. Certes, ces histoires de fesses constituent le nec plus ultra des dirigeants togolais, mais on ne sait plus quelle tournure a pris la mésaventure amoureuse du colonel de l'armée de l'air togolaise.

LA PAGE DES RÉFORMES EST TOURNÉE



Aboudou Assouma, président de la Cour Constitutionnelle

Les représentants des églises évangéliques, presbytériennes et méthodistes ont lancé mercredi dernier un appel demandant au gouvernement de rouvrir des discussions en vue de réformes institutionnelles et constitutionnelles avant la présidentielle de 2015.

Dans un entretien accordé dimanche à Republicoftogo.com, le président de la Cour constitutionnelle, Aboudou Assouma, explique que la page des réformes est définitivement tournée depuis le vote des députés le 30 juin 2014.

Comment réagissez-vous à la demande des Eglises ?

La page des réformes est tournée depuis le 30 juin à la suite du rejet par l'Assemblée Nationale du projet de loi sur ces réformes. Les députés sont des élus du peuple, ils ont décidé en toute souveraineté. Tous les citoyens doivent se plier à ce choix opéré par les élus du peuple. La classe politique doit plutôt s'atteler aujourd'hui à une organisation apaisée de l'élection présidentielle de 2015. Et nous pensons qu'il y a des pas encourageants qui sont déjà posés avec la mise en place consensuelle de la nouvelle Céni (Commission électorale nationale indépendante, ndlr) et la prestation de serment de ses membres devant la Cour Constitutionnelle qui a été elle-même renouvelée.

Les réformes avaient été préconisées par l'Accord politique global (APG) de 2006. L'APG est-il enterré ?

L'Accord politique global est caduque aujourd'hui. Ce n'est pas le pouvoir qui l'enterre. Il est tout simplement caduque. De 2006 à ce jour, beaucoup de pas ont été franchis. Le Togo dispose aujourd'hui d'une Assemblée nationale pluraliste et plurielle qui doit jouer pleinement son rôle. Le contexte dans lequel l'APG avait été signé n'est plus le même aujourd'hui ; cela doit être clair pour tous les acteurs politiques.

ECONOMIE / SESSION ORDINAIRE DE L'UEMOA A LOME :

Les risques sanitaires et ceux liés aux aléas climatiques pourraient affecter les efforts de croissance dans l'Union

LE CONSEIL des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session ordinaire, les 24 et 25 septembre 2014, dans les locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé, sous la présidence de Monsieur Gilles BALLET, Ministre des Finances de la République du Niger, son Président en exercice. Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Jeremias António da Cruz PEREIRA, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la BCEAO

Les Ministres ont examiné la situation économique et monétaire récente de l'Union. Ils ont relevé que malgré un contexte international encore fragile, les économies de l'Union enregistrent en 2014, de bonnes performances en matière de croissance économique et d'inflation. Selon les dernières estimations, le Produit Intérieur Brut de l'Union est attendu en hausse de 7,2% en 2014, après 5,7% en 2013, soutenu par le regain de dynamisme attendu de l'ensemble des secteurs d'activité.

Sur le plan de l'inflation, la tendance à la décélération des prix qui a conduit à une inflation négative au premier trimestre 2014 s'est estompée



à partir du mois de mai 2014 où le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti nul ainsi qu'en juin 2014. Une remontée des prix des services de transport et de certaines céréales locales expliquent cette inversion de la tendance à la décélération de l'inflation amorcée au deuxième trimestre 2014.

Les Ministres ont cependant souligné la nécessité d'accroître la vigilance face aux risques sanitaires et ceux liés aux aléas climatiques qui pourraient affecter les efforts de croissance dans l'Union. A cet égard, ils ont exhorté les Etats membres à renforcer les dispositifs de veille sanitaire en vue de contenir les risques de propagation de l'épidémie de fièvre Ebola. Ils ont également encouragé les Etats à poursuivre les efforts d'amélioration du volume et de la qualité des investissements publics nécessaires à l'atteinte des objectifs de croissance(...)

Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé le projet de Plan Stratégique 2015-2019 de la BOAD et la Proposition de mesures pour un renforcement des moyens de refinancement de la BOAD. En outre, les Ministres ont pris connaissance des dossiers suivants : Directives

générales pour l'actualisation des perspectives financières 2014-2018 et la préparation du budget-programme 2015-2017 de la BOAD, Affectation de la dotation annuelle ordinaire versée au titre de l'exercice 2013, Etat de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 août 2014, Rapport d'exécution de l'émission de bons BOAD 2014-2017, Situation au 31 juillet 2014 de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD, Rapport sur la restructuration du Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et Relevé des décisions de la 94ème réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 septembre 2014 à Lomé(...)

Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil des Ministres a adopté un Règlement relatif aux règles régissant la profession d'avocat dans l'espace UEMOA. L'acte communautaire ainsi adopté a pour objectif l'harmonisation des règles régissant l'exercice de la profession d'avocat dans les Etats membres de l'Union. Sa mise en œuvre permettra d'instaurer des normes uniformes pour l'exercice de cette profession et de réduire les obstacles juridiques et administratifs à l'usage effectif, par les avocats, des droits que leur reconnaît le Traité modifié de l'UEMOA.

Au titre du Tarif Extérieur Commun, le Conseil a examiné deux projets de textes portant respectivement sur la modification du règlement n°02/97/CM/UEMOA du 28 novembre 1997 portant adoption du Tarif

Extérieur Commun de l'UEMOA, et sur la définition de la liste de marchandises composant les catégories dans la Nomenclature Tarifaire et Statistique de l'UEMOA basée sur la version 2012 du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Ces projets de textes visent à mettre en conformité les textes de l'UEMOA, en matière de Tarif Extérieur Commun, avec ceux de la CEDEAO. Leur adoption permettra d'appliquer, à l'échelle régionale, un seul Tarif Extérieur Commun faisant ainsi de l'Afrique de l'Ouest, une Union Douanière, étape importante dans le processus d'intégration en cours.

Un système harmonisé de métrologie dans les Etats membres de l'UEMOA a été institué, par voie de Règlement, par le Conseil. L'adoption de cet acte communautaire s'inscrit dans le cadre de la facilitation des échanges intra et extra régionaux, par la réduction des obstacles techniques au commerce liés à la mesure (...)

Le Programme de Développement Culturel de l'UEMOA a également été adopté par voie de Décision par le Conseil. L'objectif général de ce Programme est de contribuer à valoriser la culture comme source de création de richesses et de rayonnement de l'UEMOA. Sa mise en œuvre favorisera le développement d'un marché régional des biens et services culturels, la promotion des métiers de la culture, la professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels ainsi que l'accès aux financements. Elle améliorera également la visibilité des expressions culturelles de l'espace communautaire.



COMMUNIQUE DE LA CEET



La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le souci de faciliter l'accès aux branchements électriques, elle s'engage à accompagner et à motiver les clients tiers qui désirent construire des infrastructures d'extension du réseau électrique.

A cet effet, conformément aux dispositions du Règlement Technique de distribution, un programme de participation de la CEET au financement des constructions d'infrastructures de réseaux électriques basse et moyenne tensions par des tiers a été mis en place depuis le 1er janvier 2014.

La CEET invite, par conséquent, les personnes physiques ou morales désireuses de réaliser des travaux de construction de lignes basse ou moyenne tensions à prendre contact avec les Agences CEET de leur zone ou localités d'habitation.

Pour tous renseignements, contacter le 22 21 07 74.

LA DIRECTION GENERALE



POLITIQUE/JEUNESSE : ESSAI GAGNANT DU PROVONAT, LE GOUVERNEMENT VEUT PERENNISER LE PROGRAMME

INITIÉ EN 2004 sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et identifié comme programme pertinent susceptible d'avoir une forte valeur ajoutée au regard des problématiques qu'il entend traiter notamment l'engagement civique d'une part et l'employabilité des jeunes d'autre part, le gouvernement togolais décida de la relance du " Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) " en 2010 sous la tutelle du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Ce programme de promotion de volontariat est conçu autour de trois éléments clés à savoir : la mobilisation et la valorisation sociale et économique des ressources humaines disponibles dans le pays, la promotion et la valorisation de l'engagement volontaire à travers la participation des jeunes aux solutions de développement du pays et l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres en créant une meilleure capacité au niveau des communautés et des structures d'appui.

Le PROVONAT, un grand intérêt pour la jeunesse togolaise

Trois ans après son démarrage, le programme jouit aujourd'hui d'un grand intérêt sur le plan national et international. Sa réussite s'est bâtie autour de divers atouts dont il a bénéficié.

D'abord, une volonté politique affirmée par le gouvernement togolais



Mme Victoire Sidemehou Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base

et du Chef de l'Etat à voir aboutir le projet. Et comme la volonté seule ne suffit pas, le gouvernement s'est engagé à financer le programme. Selon la ministre de tutelle Victoire Sidemehou Tomégah-Dogbé, la contribution de l'Etat est actuellement de l'ordre de 3 milliards de Francs Cfa par an.

Ensuite, la création du Conseil National de Volontariat National et du Comité de Gestion du Volontariat National par voie de loi a permis de garantir un bon ancrage institutionnel de ceux-ci.

Enfin, une déconcentration réussie au niveau régional par la création de Centres Régionaux de Volontariat (CRV) dans les 5 régions économiques du Togo. Le PROVONAT travaille en collaboration avec les structures locales : les services techniques déconcentrés de l'Etat, les communes, les ONG, les communautés de base, les populations et tous les acteurs impliqués dans le développement social, économique et environnemental du pays pour atteindre ses

objectifs

Ainsi, au ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, on affirme que le PROVONAT se révèle être un Programme absolument pertinent en raison de sa cohérence avec le cadre des politiques et stratégies de développement au Togo, de son adéquation avec les besoins des bénéficiaires, de la conception du document de projet qui a été très flexible et évolutive, de l'approche participative mise en œuvre et des approches techniques déployées qui ont permis de maximiser les résultats en peu de temps.

Les statistiques montrent que la situation de l'emploi des jeunes est toujours préoccupante malgré les efforts déployés. Le taux de chômage est de 6,5% pour l'ensemble de la population et de 10% pour les jeunes. Quant au sous-emploi, il est passé de 26,1% en 2006 à 22,8% en 2011. Il s'agit certes d'une tendance à la baisse (de 2,7%), mais qui cache mal les nombreux défis qui subsistent.

Au nombre des multiples difficultés qui émaillent le parcours des jeunes dans leur processus de recherche d'emploi, on note le manque d'expérience.

" A ce titre, dans la mesure où le PROVONAT ambitionne d'offrir aux jeunes l'opportunité de faire leurs preuves sur le marché du travail et d'acquérir par là une certaine expérience, ce programme répond parfaitement à leurs attentes", a laissé entendre la ministre en charge du PROVONAT.

Plus de 6000 volontaires

Trois années après le démarrage de sa mise en œuvre, le nombre de volontaires mobilisés à accru chaque année. La ministre Victoire Sidemehou Tomégah-Dogbé affirme que depuis son lancement en juin 2011 près de 5000 volontaires dont 42% de femmes, en majorité des jeunes diplômés sans emploi et des primo demandeurs d'emploi issus de différents domaines de formation et de qualification ont été mobilisés et déployés au sein d'organisations de la société civile, dans les collectivités territoriales, dans les organismes privés à caractère d'insertion professionnelle et dans des structures relevant de l'administration publique. 1000 volontaires en 2011, 1500 en 2012, 1530 en 2013 et 2000 en 2014.

Pérenniser le PROVONAT

La mise en œuvre du programme a démontré que cette initiative de mobilisation et de valorisation des ressources humaines disponibles dans le pays sert effectivement de levier pour accélérer le rythme d'atteinte des OMD.

La mobilisation des volontaires a permis de promouvoir dans le pays dans de nombreux secteurs comme :

- La santé pour tous

Près d'un millier de volontaires du corps de la santé ont été mobilisés et affectés dans toutes les formations sanitaires du pays en milieu urbain, semi urbain et rural. - Le développement communautaire

- La protection de l'enfance : les volontaires ont principalement eu à faire des interventions pour réduire le trafic des enfants, la prise en charge des enfants en difficultés afin de faciliter leur retour dans leur famille.

- Le développement agricole : Dans le cadre de la mise en œuvre du vaste programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire de notre pays des centaines de volontaires accompagnent sur le terrain des structures dédiées à cet effet.

"Au regard de ces différents changements enregistrés grâce à la contribution des jeunes volontaires, il nous est facile de conclure sur l'efficacité de la promotion du volontariat dans notre pays. Plus qu'une simple initiative le volontariat représente pour nous un extraordinaire outil de développement et d'inclusion sociale. Nous nous lançons le pari de pérenniser le volontariat dans notre pays" a indiqué la ministre Victoire Sidemehou Tomégah-Dogbé.

Zozo
SOIR AU VILLAGE : LA 4ÈME ÉDITION A LIEU VENDREDI PROCHAIN
Soir au Village L'Expression du Terroir

agoo!!!
TOGOCEL
LYJ MUSIC AFFAIRES / REVEL' ACTIONS

Avec une légère avance, la 4ème édition de l'évènement culturel et traditionnel, " Soir au Village ", autrefois organisé au mois de décembre aura lieu le 10 octobre prochain au Night Club 55, au quartier Bè Château.

Thème principal de cette année, " le Gong ". Et pourquoi le " le Gong " ? Yayra Lawson, responsable de Lyj Music Affairs, coorganisateur de l'évènement avec Agooo, et Revel'Actions répond : " Nous avons voulu mettre l'accent sur l'importance de l'utilité du " gong " à cette 4ème édition de SOIR AU VILLAGE parce que nous nous rendons compte de sa valeur inépuisable à toute fin. Accepté ou assimilé par une communauté, il y s'installe au titre d'instrument culturel". (...)

Comme partout ailleurs, en Afrique, il finit par se rendre nécessaire à chaque instant que survient un événement heureux ou malheureux peu lui importe, le gong, excellent instrument de communication - de musique et d'information participe plus que jamais à l'amélioration et à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Dès lors qu'un individu le tape, sa résonance seule attire l'attention de tout le monde, parfois même provoque un sentiment profond, une vibration ", a-t-il expliqué.

Il dit à travers ce thème et la soirée de ce vendredi, qu'il sera question de gonner pour " communiquer sur les bienfaits du respect des traditions et cultures ", " invoquer et supplier les mannes de nos ancêtres à normaliser le climat aux fins qu'il y ait une bonne récolte et donc défense de la vie chère ", " rappeler les droits et devoirs de tout citoyen aux fins de bâtir une bonne nation ", " cultiver le vivre ensemble ", " recenser tous les problèmes qui sont sources de blocage afin d'éviter le tribalisme ", " encourager le port d'habits traditionnels dans l'administration afin de vendre les produits artisanaux ", " soutenir la décentralisation ", " archiver les informations hors mémoire aux fins que la transmission orale et la transmission écrite soient conformes ", et enfin " rendre obligatoire l'étude des langues locales depuis les cours primaires afin d'éviter la perte des valeurs linguistiques " ...

LES ETATS-UNIS DIAGNOSTIQUENT LEUR PREMIER CAS D'EBOLA

Un malade ayant contracté le virus Ebola en Afrique a été diagnostiqué aux Etats-Unis. Une première annoncée ce mardi, par un porte-parole des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies. Ebola fait son entrée aux Etats-Unis où un malade ayant contracté le virus Ebola en Afrique a été diagnostiqué dans le Texas. L'information a été donnée ce mardi 30 septembre, par un porte-parole des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies.

" Au regard des symptômes et des récents voyages effectués, nous l'avons admis à l'hôpital et placé en quarantaine pour déterminer s'il a été infecté par le virus Ebola ", avaient d'abord annoncé, dans un communiqué, les autorités du Health Presbyterian Hospital de Dallas, dans le Texas. C'est ce mardi que le centre hospitalier a confirmé l'affection par le virus Ebola.

Le malade en question, un homme, avait voyagé au Liberia, et les autorités américaines sont convaincues que c'est dans ce pays, très affecté par le virus Ebola qui s'y propage à une vitesse inquiétante, que l'homme a contracté le virus. Lors d'une conférence de presse, le directeur des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies, Dr Tom Frieden, a, comme pour rassurer les populations, indiqué n'avoir " aucun doute que nous contrôlerons l'importation de ce cas d'Ebola pour l'empêcher de se propager largement dans le pays ".

ECONOMIE / BANQUE :

Certaines opérations bancaires à titres gratuits à partir de ce mois d'Octobre

DANS LE cadre des actions visant à renforcer l'inclusion financière des populations, l'accélération de la bancarisation et le financement bancaire des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), des concertations ont été engagées entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la profession bancaire, représentée par la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (FAP-BEF) de l'UEMOA.

L'objectif visé est de parvenir à une réduction et à une rationalisation graduelle des conditions de banque appliquées à la clientèle, dans le strict respect du principe de libéralisation des dites conditions en vigueur dans l'Union.

Ainsi, au titre de la première phase de ce processus, il est porté à la connaissance du public que les services bancaires énumérés, ci-après, seront offerts à titre gratuit par l'ensemble des établissements de crédit exerçant leurs activités dans les pays

membres de l'UEMOA, à compter du 1er octobre 2014.

LISTE DES SERVICES BANCAIRES A OFFRIR A TITRE GRATUIT PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE L'UEMOA

1- Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

- Ouverture de compte ;
- Délivrance de livret d'épargne ;
- Tenue de compte sur livret d'épargne ;
- Transmission de relevé de compte (une fois par mois) ;
- Relevé récapitulatif des frais annuels ;
- Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) ;
- Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet ;
- Domiciliation de salaire ;
- Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification ;

- Mise en place d'une autorisation de prélèvement (ordre de prélèvement à partir du compte) ou de virement permanent (création du dossier) ;

- Clôture de compte.

2- Moyens et opérations de paiement

- Retrait auprès d'un guichet automatique (GAB/DAB) de la banque du client ;
- Paiement par carte bancaire au sein de l'UEMOA ;
- Consultation de solde et édition du relevé de solde au GAB/DAB dans la banque du client ;
- Virement de compte à compte dans la même banque ; - Encaissement de chèques tirés sur une banque de l'Union ;
- Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux.

3- Banque à distance

- Avis de débit et de crédit par voie électronique ;
- Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB/DAB de la banque du client.

Zozo

TOGO/ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2015 : L'ANC CHOISIT SON CANDIDAT CE SAMEDI



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC et probable candidat

Le candidat devant représenter l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) pour les prochaines élections présidentielles sera connu ce samedi 11 octobre, au terme d'un congrès prévu pour les 10 et 11 octobre. Le lieu choisi par les responsables du parti de Jean Pierre Fabre pour cet exercice est le Foyer du Cinquantenaire de l'Eglise Evangélique Presbytérienne, Paroisse de Nyékonakpè (quartier de Lomé). En dehors du choix du représentant de l'ANC à la présidentielle de 2015, le congrès permettra selon les dirigeants de la formation politique à "renforcer les moyens d'action politiques de ses structures, ainsi que l'unité et la cohésion de ses membres et sympathisants".

Le parti orange entend par ailleurs profiter de cette occasion pour rassembler et canaliser toutes les forces de l'alternance pour le changement, en vue de leur victoire "certaine" pour les prochaines élections.

Pour l'heure, Alberto Olympio du parti des Togolais, et Koffi Yamgnane de Sursaut Togo, ont déjà déclaré leur candidature pour les élections, alors que certains partis politiques espèrent encore une candidature unique de l'opposition pour affronter le parti au pouvoir UNIR.

LES PROJECTIONS DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TOGO

Le secteur cotonnier du Togo amorce un virage et espère des lendemains meilleurs pour la production du coton.

La production cotonnière du Togo pourra atteindre d'ici 2022, 200.000 tonnes. C'est ce que projette la direction de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo. Cette projection



fait suite à l'évolution de la production ces dernières années.

Plusieurs raisons fondent cette projection. Il y a le mécanisme de fixation des prix basé sur les cours mondiaux, l'implication des producteurs, la mise en place d'une inspection générale, la comptabilité analytique et un audit interne renforcé. La NSCT entend remettre sur pied le secteur du coton, longtemps sinistré.

La NSCT voit le jour en 2009. Elle remplace l'ancienne Société Togolaise de Coton (SOTOCO). Aussitôt mise en place, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo s'est donnée comme objectif de redonner vie à ce secteur de l'économie nationale. Arrivé à la tête de la NSCT, il y a 5 ans, Kokou Djangni espère amener les paysans dans la production du coton de qualité au profit du commerce mondial. "De 28 mille tonnes de coton graine en 2009, la production cotonnière passe à peu près 80 milles tonnes, fin 2013. Il compte atteindre l'objectif des 200 milles tonnes de coton graine à l'horizon 2022", explique le patron de la NSCT.

Pour ce faire, la NSCT accélère la campagne de remobilisation et de sensibilisation des producteurs. Les responsables ont échangé en juin dernier avec les producteurs de coton. La rencontre, explique un cultivateur, était l'occasion de discuter avec la direction sur certaines difficultés afin d'harmoniser pour relancer la saison 2014-2015, d'échanger aussi sur le bilan des activités de la saison écoulée, la baisse de rendement, la rareté de pluie, le détournement des intrants, le retard dans la collecte du coton graine, la mise à disposition des produits phytosanitaires (herbicides), l'insuffisance des semences, le relèvement du prix du coton au kilogramme, l'aménagement des pistes et les ristournes de la plus-value.

SOCIÉTÉ/ÉDUCATION :

La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF) aux côtés des élèves et des parents pour la nouvelle rentrée scolaire

LE PRÉSIDENT National de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure, Noël De Poukn et certains membres de son bureau ont sacrifié à la tradition de venir en aide aux enfants démunis à la veille de la rentrée scolaire.

C'est ainsi que des kits scolaires à l'effigie du Président de la République ont été distribués à certaines localités de la région des Savanes, la Région de la Kara, la Région Centrale et la Région des Plateaux.

A Barkoissi dans l'Oti, Nano dans



Lot de kits scolaires et du savons

Comme on le sait, la période des rentrées scolaires sont toujours difficiles pour les parents d'élèves. La NJSPF et son président se sont sentis interpellés et ont pris la peine de venir en soutien à ses populations démunies dans la vision du Chef de l'Etat dans sa vision d'amélioration des conditions de vies des togolais.

Tône, Pagouda dans la Binah, Sokodé à Tchoudjo ou Anié, le Président National de la NJSPF a saisi l'occasion pour lancer un appel aux élèves sur le respect des valeurs de civisme et de citoyenneté. Il leur a demandé de travailler dur pour être une vraie relève à l'avenir. Il s'est longuement attardé sur les différentes innovations intro-



Remise symbolique de kits scolaire par Noël De Poukn, président de la NJSPF

duites dans le système scolaire depuis l'accession de Faure Gnassingbé à la Magistrature suprême.

Notre confrère l'éveil de la Nation indique que la gratuité de l'école au préscolaire et au primaire, les cantines scolaires, la gestation d'une structure de micro finance pour les enseignants etc. sont quelques-unes de ses actions. Le Président de la NJSPF a démontré aux parents d'élèves que le Président Faure est préoccupé par le bien-être de tous, c'est pourquoi selon l'orateur, il a besoin du soutien de tous afin de pouvoir parachever sa mission à la tête du Togo.

La particularité pour cette année,

c'est que la NJSPF a couplé le don de kits avec les séances de sensibilisation des spécialistes du domaine médical sur la maladie virale Ebola. Noël De Poukn a souhaité que les élèves renforcent les mesures de prévention en leur donnant d'abord du savon et en les exhortant à se laver régulièrement les mains chaque fois qu'ils reviennent de l'Ecole.

Les bénéficiaires ont remercié le donateur pour avoir pensé à eux et lui ont chargé de transmettre au chef de l'Etat Faure Gnassingbé et ont aussi promis de faire bon usage des kits scolaires reçus.

Koudjoukabal

TOGO-SOCIÉTÉ-CIVISME :

Lancement ce vendredi à Lomé du mois du civisme et de la citoyenneté, une "journée Togo propre" chaque premier samedi du mois à compter du 1er novembre

IL SERA institué à partir du 1er novembre prochain, une journée "Togo propre" chaque premier samedi du mois, a annoncé ce vendredi le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu lors du lancement de la première édition du mois du civisme et de la citoyenneté.

Plusieurs personnalités dont le président de l'Assemblée nationale Dama Dramani et des diplomates ont assisté à cette cérémonie.

Placé sous le thème : "Citoyen actif et responsable pour un Togo prospère", le mois du civisme et de la citoyenneté s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique nationale de la formation civique et d'éducation à la citoyenneté adoptée le 12 juin 2014.

"A partir du 1er novembre, il sera institué sur toute l'étendue du territoire national, une journée Togo propre qui aura lieu chaque premier samedi du mois. Le combat pour la salubrité est une priorité, car nous avons besoin d'un environnement sain pour mieux vivre", a martelé M. Ahoomey-Zunu.

Selon lui, l'Etat a pris ses responsabilités en adoptant la formation civique et l'éducation à la citoyenneté : "ce document orientera désormais toutes les actions relatives au civisme et à la citoyenneté".

"Dans cette perspective, l'éducation est bien inscrite depuis quelques années dans le programme de formation des formateurs des écoles normales d'instituteurs et de professeurs. Le chef de l'Etat a aussi donné des instructions pour que soit rendu obligatoire dès cette rentrée 2014/2015, l'enseignement de l'éducation civique et morale dont les nouveaux contenus pédagogiques édités grâce au concours financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), seront mis à la disposition des enseignants. Par la même occasion, le chef de l'Etat a donné des instructions pour rendre obligatoire, la montée des couleurs et l'exécution de



Dr Anaté Kouméalo, ministre de la Communication....

l'hymne national dans tous nos établissements d'enseignement", a précisé le chef du gouvernement.

Pour la ministre de la communication, le gouvernement en adoptant la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté

et en veillant à sa mise en œuvre, "s'engage à combattre les différentes sources de dérives comportementales, d'incivisme et de déficit de citoyenneté".

"Mais, nous devons être conscients que ce combat est l'affaire de tous.

Chacun doit prendre ses responsabilités, à chaque niveau et œuvrer activement pour le changement positif que nous appelons de tous nos vœux", a souligné Mme Germaine Kouméalo Anaté.

"Citoyens et citoyennes, cultivons l'esprit patriotique, l'esprit de tolérance, de solidarité, de fraternité, d'intégrité morale. Respectons les lois et les règles qui régissent la communauté, respectons les règles de la sécurité routière, les règles de discipline, de politesse et de courtoisie", a-t-elle ajouté.

Plusieurs activités sont prévues durant tout le mois d'octobre dont une campagne de sensibilisation sur le civisme dans toutes les régions du pays, avec des thèmes variés.

Des journalistes, des artistes togolais de la chanson et humoristes seront également formés sur les notions du civisme et de citoyenneté.

L'apothéose de ce mois du civisme aura lieu le 31 octobre à Kara (environ 420 km au nord de Lomé) avec la grande soirée "citoyenneté".

COMMUNIQUE DU CONAPP

Le Bureau Exécutif du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a le plaisir de porter à la connaissance de ses membres que dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2014-2015 et dont la professionnalisation constitue le principal aspect, un accord de partenariat a été conclu avec le Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (P.A.D.S.P) en vue de faire bénéficier aux adhérents du Conseil, une série de formations qui démarrent ce mois d'octobre.

Le Bureau Exécutif du Conseil National des Patrons de Presse invite tous les dirigeants et responsables des médias qui souhaitent participer à l'une ou plusieurs de ces formations, ou encore qui désirent y inscrire un journaliste ou un professionnel de la communication de leur organe, à constituer dans les meilleurs délais, un dossier de candidature auprès du Secrétariat général de l'organisation, sis à la Maison de la Presse Tél : 90 15 87 53.

Ce dossier devra comporter :

- Une lettre de candidature/motivation adressée au Président du CONAPP
- Une lettre de recommandation de l'organe où exerce le postulant
- La photocopie d'une pièce d'identité.

Il peut également être adressé par mail à l'adresse conappptogo@yahoo.fr La date limite de dépôt de candidature est fixée impérativement au vendredi 10 octobre à 12H. Ci-joint les modules des formations qui se dérouleront par

session d'une semaine, du lundi au vendredi.

Fait à Lomé, le 06 octobre 2014.

Le Secrétaire général
Fabrice PETCHEZI

MODULES PROPOSES: N° INTITULES

- 1 Citoyenneté, culture d'entreprise et esprit d'équipe
- 2 Communication interpersonnelle
- 3 Prise de décision, comment viser les objectifs-buts
- 4 Elaboration de budget
- 5 Rédaction administrative
- 6 Conduite de réunion
- 7 Marché de travail dans votre secteur
- 8 Contrat de travail et les obligations professionnelles
- 9 Technologie/ Les outils informatiques dans votre secteur
- 10 Gestion de stress
- 11 Gestion de soi et de son image professionnelle
- 12 Gestion de temps
- 13 Gestion de projets
- 14 Gestion des ressources humaines
- 15 Marketing/Communication d'entreprise
- 16 Comptabilité en pratique
- 17 Audit
- 18 Entreprenariat/ Gestion d'entreprise
- 19 Word-Excel-Powerpoint
- 20 Administration Linux.

CAN 2017 : Les jeux sont-ils déjà fait ?

SIX PAYS ont officiellement déposé leur candidature pour organiser la CAN 2017 : l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie et le Zimbabwe. En réalité, la CAF aurait informé que seuls les pays qui ont déjà organisé de grandes compétitions auraient une chance de l'emporter, poussant notamment l'Éthiopie à se retirer.



Qu'ils soient candidats reconduits à l'organisation des CAN 2019 et 21 (Algérie), anciens pays organisateurs désireux d'accueillir à nouveau la compétition après une dizaine d'années d'absence (Égypte, Ghana) ou néophytes (Kenya, Tanzanie, Zimbabwe), les six prétendants officiels à l'organisation de la CAN 2017 bercent le même rêve : abriter le gratin du football continental dans un peu plus de deux ans.

Remplacer au pied levé la Libye, forfait en raison d'une situation sécuritaire et politique compliquée, ne sera pourtant pas chose aisée. La CAF en est consciente. L'instance dirigeante

du football africain aurait d'ailleurs signifié aux candidats que seuls les pays qui ont récemment organisé de grandes compétitions internationales ont une chance de l'emporter.

Éthiopie, Mali et Zambie abandonnent

Une précision qui a incité l'Éthiopie (hôte en 1962 et 1968), le Mali (2002) et la Zambie, candidats déclarés, à abandonner le processus de candidature en cours de route. Aucun des trois pays cités n'a donc officiellement déposé son dossier auprès de la CAF avant la date butoir, fixée au 30 septembre dernier.

"Après plusieurs discussions avec

des cadres de la CAF, nous avons décidé de revoir nos plans et de nous préparer pour le CHAN 2020 et la CAN 2025", explique Junedin Basha, le président de la Fédération éthiopienne, à super-sport.com. "Pour l'instant, nous ne sommes pas prêts au niveau des infrastructures, notamment des stades, qui sont toujours en construction. Il est important de noter que la CAN 2017 est réservée aux pays qui ont déjà accueilli de grandes compétitions de football et qui possèdent des installations existantes, ce que nous n'avons pas".

L'Afrique de l'Est hors jeu ?

"C'est une chose de faire une offre, ça en est une autre de déposer une offre sérieuse", conclut le dirigeant avant de prévenir ses voisins : "Aucun pays d'Afrique de l'Est n'a raisonna-

blement de chances d'organiser la CAN 2017 puisque l'Éthiopie a été le dernier pays à accueillir la compétition à la fin des années 60". En prenant les propos de Basha au pied de la lettre, les candidatures du Kenya, de la Tanzanie et du Zimbabwe sont fortement compromises.

L'Algérie, qui possèdera un stade du 5 juillet (Alger) rénové et une enceinte flamboyante neuve à Oran, apparaît comme favorite, mais son problème chronique de violence dans les stades représente une sérieuse épine dans le pied. Hôte de la compétition en 2006, l'Égypte constitue une alternative crédible mais le pays reste miné par la violence avec des rencontres qui se déroulent à huis-clos.

Organisateur de l'édition 2008, le Ghana possède une belle carte à jouer surtout que les éditions 2015 (Maroc), 2019 (Cameroun), 2021 (Côte d'Ivoire) et 2023 (Guinée) ont toutes été attribuées à des pays francophones. Le vote étant prévu au premier trimestre 2015, les choses devraient rapidement se décanter.

Zozo

FOOT TOGO: SEMASSI ET ANGÈS À UNE JOURNÉE DU TITRE, AS DOUANES RELÉGUÉ



Les Guerriers de Tchououjo, nouveau champion de la D1?

A une journée de la fin du championnat national de première division du Togo, c'est Semassi qui a pris les commandes. Ceci grâce à son succès 3-0 à domicile dimanche devant Foadan qui n'a enregistré qu'un point sur ses cinq derniers matches. Les Guerriers de Tchououjo passent devant Angès FC battus à Bassar devant Gbikinti 0-1.

Avec 42 points, Semassi a son destin entre les mains avant l'ultime journée.

De son côté, Angès FC doit forcément faire un résultat à domicile devant Dyto et espérer un faux pas du leader. Dyto qui a quasiment validé son billet pour le maintien en éclaboussant l'AS Douanes 4-1. Conséquence; c'est le club paramilitaire en D1 depuis 12 ans qui descend en division inférieure. Le second club relégué en D2 ne sera connu que lors de la dernière journée. Unisport entretient le suspense après sa victoire 2-0 devant Maranatha.

Résultats de la 21e journée

Togo Port v Agaza 1-1
Gbikinti v Angès 1-0
Maranatha v Unisport 0-2
Semassi v -Foadan 3-0
Dyto v Douanes 4-1
Gomido v Asko 0-0.

ERIC AKOTO: L'EX INTERNATIONAL TOGOLAIS ARRÊTÉ POUR TRAFIC DE DROGUE



Eric Akoto, ancien international togolais

Eric Akoto dans de sales draps. L'ancien international togolais a été arrêté la semaine dernière en Autriche par la police en possession d'une quantité énorme de drogue. Le milieu de terrain de 34 ans, membre de la sélection togolaise à la Coupe du monde 2006 a été arrêté en compagnie d'autres Africains.

Akoto, soupçonné de faire partie d'un gang, était traqué par la police autrichienne depuis 4 mois pour le trafic d'au moins 50 kg de marijuana. L'ancien joueur de Sturm Graz est désormais en garde à vue depuis jeudi dernier avec ses complices. Certains d'entre eux ont déjà avoué leur forfaiture. Alors qu'il était dans le viseur du club de l'Austria Klagenfurt, Akoto pourrait passer de longues années en prison s'il est reconnu coupable. Lui et ses complices seront traduits devant une justice autrichienne cette semaine. Eric Akoto, né au Ghana, a débuté sa carrière sous les couleurs de Liberty Professionals avant de filer en Autriche en 1998. Il obtient entre temps la nationalité togolaise et défend les couleurs des Eperviers du Togo pendant une dizaine d'années. Il a également disputé la Coupe d'Afrique des nations en 2002 et 2006.

DIENE DAKONAM: LE TOGOLAIS A ENFIN SIGNÉ À ALCORCON

C'était dans l'air depuis des semaines. Après avoir réussi son essai, Djene Dakonam a enfin signé son contrat avec le club d'Alcorcon (Segunda division) en Espagne. Le défenseur togolais a paraphé un contrat d'une saison. La transaction a été officialisée ce lundi par le joueur et ses représentants. Dakonam est en Espagne depuis plus de deux mois. S'il a convaincu les dirigeants d'Alcorcon de l'enrôler dès sa période d'essai terminée, il fallait néanmoins attendre de finaliser les démarches administratives pour annoncer le transfert. C'est donc fait. l'ancien joueur de Coton Sport de Garoua signe son premier contrat professionnel en Europe. Révélation de la CAN 2013 en Afrique du Sud avec les Eperviers du Togo, sa situation de sans club l'avait éloigné de la sélection nationale.

Tout est désormais rentré dans l'ordre puisqu'il rejoint dès mardi la bande à Emmanuel Adebayor pour préparer la double confrontation en éliminatoires de la CAN 2015 contre l'Ouganda. Dakonam figure dans les 24 joueurs convoqués par le sélectionneur Tchakala Tchaniilé.

FTF / ELECTION : Un congrès extraordinaire à la place du congrès électif du 04 novembre

INITIALEMENT PRÉVU pour électif de la Fédération Togolaise de Football vient d'être reporté à

Qualifications CAN 2015 / Ouganda-Togo:

Matthieu Dossevi forfait pour blessure

Convoqué pour la double confrontation entre l'Ouganda et le Togo les 11 et 15 octobre, Matthieu Dossevi est forfait des suites d'une blessure contractée avec son club Olympiakos. Par contre le goal Kossi Agassa qui se relève d'une blessure fera bel et bien partie du groupe.

"Le billet de Matthieu Dossevi pour rejoindre Lomé a été annulé pour cause de blessure alors que les démarches pour sa qualification pour jouer en équipe représentative du Togo sont avancées", a déclaré lundi Yvette Klussey, la Secrétaire générale de la FTF.

Mais le Togo pourra compter sur son goal Kossi Agassa, blessé avec son club, le stade rémois.

"Le goal togolais a pu obtenir l'accord des médecins de son club et son billet a été finalement émis. Il devait rallier Lomé ce lundi comme la plupart de ses coéquipiers", a-t-elle ajouté.

Selon le programme établi par le sélectionneur Tchaniilé Tchakala, les séances d'entraînement débutent lundi après midi au stade de Kégué et se poursuivront mardi, mercredi et jeudi (9h00/15h30). Les séances de mercredi et de jeudi étant strictement interdites au public.

Le groupe quitte Lomé vendredi pour Kampala, probablement avec le vol charter que le gouvernement togolais s'apprête à mettre à la disposition de la Fédération.

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS

GARDIENS : AGASSA KOSSI

(REIMS/ France), DJEHANI N'GUISSAN (DYTO/Togo), NOURIDINE YACOUBOU (SEMASSI/Togo)

DEFENSEURS : AKAKPO SERGE (HOVERLA /Ukraine), TAWALI MAGNIMA (AS DOUANES/Togo), OURO-AKORIKO SADATE (FC AMAZOULOU /Afrique du Sud), DONOU KOKOU (MARANATHA/ Togo), MAWOUNA KODJO AMEVOR (GO AHEAD EAGLES /Hollande), KOUSSOU KODJOVI NONO (BAYERN MUNICH / Allemagne), NOUWOKLO MARTIN (MARANATHA / Togo), DJENE DAKONAM (A.D. ALCORDON / Espagne) ;

MILIEUX : ALAIXYS ROMAO (MARSEILLE / France), ZATO AROUNA FARID (KR REYKJAVIK / Islande), AYITE FLOYD (BASTIA- France), DOSSEVI MATTHIEU (OLYMPIAKOS / Grèce), WOME DOVE SENAME (SUPER SPORT / Afrique du Sud), SEGBEFIA PRINCE (FC ZORYA LUGANSK / Ukraine), ATAKORA LALAWELE (AIK / Suède)

ATTAQUANTS : PENIEL MLAPA (NUREMBERG / Allemagne), SERGE GAKPE (NANTES - France), AYITE JONATHAN (ALANYASPOR - Turquie), ADEBAYOR SHEYI (TOTTENHAM / Angleterre), ABRAW CAMALDINE (FREE STATE / Afrique du Sud), MAMA ZOUGOU NAZIFOU (SEMASSI / Togo).



une date ultérieure et laisse place à un congrès extraordinaire pour l'élection des membres de la Commission Électorale Indépendante.

"Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la FIFA nous a recommandé l'organisation d'un Congrès extraordinaire en vue de l'élection des membres de la

Commission Électorale Indépendante de la FTF. Cette élection devant intervenir avant la tenue du Congrès Électif initialement prévu le 04 novembre, nous nous trouvons dans l'obligation de reporter la tenue du Congrès électif à une date ultérieure", lit-on dans un courrier daté du 03 octobre, envoyé par le président de la FTF, Gabriel Améyi aux membres affiliés.

Ce congrès extraordinaire se tiendra le 04 novembre 2014 à Lomé avec comme l'unique point à l'ordre du jour : l'élection des membres de la Commission Électorale Indépendante.

"Une copie du code électoral ainsi qu'un programme détaillé dudit Congrès vous seront communiqués ultérieurement", précise en outre le courrier.

DJ/DJ
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie
N° _____ /MAEC/SG/DVIC/Lomé, le _____
COMMUNIQUÉ
Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'États de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :
- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.
Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.
La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.
Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus



- 1- POUR RECRUTER ET TROUVER DES EMPLOIS-ET DES FORMATIONS : www.emploi.togo.com
- 2- POUR TROUVER DES MARCHES PUBLICS ET PRIVÉS, DES APPELS A MANIFESTATION, DES PRESTATAIRES, PUBLIER DES APPELS D'OFFRES: www.marchespublic.togo.com
- 3- POUR TROUVER DES HOTELS, DES RESTAURANTS, DES AUBERGES POUR FAIRE CONNAÎTRE SON HÔTEL : www.togotourisme.com
- 4- POUR TROUVER DES VILLA MEUBLEES, DES APPARTEMENTS, DES TERRAINS, DES BOUTIQUES A LOUER, DES BIENS

LISTE DES SITES WEB UTILES

- IMMOBILIERS PARTOUT : www.togoimmobilier.com
- 5- POUR HEBERGEMENT SON SITE WEB, ACHETER UN NOM DE DOMAINE, LOUER DES SERVEURS SOUS WINDOWS, JAVA, LINUX : www.rapidehosting.com
- 6- POUR TROUVER DES PARTENAIRES ET FAIRE CONNAÎTRE DES ACTIVITES: www.togoannuaire.com
- 7- POUR VOS BESOINS EN ARCHIVAGE, INTRANET, FORMATIONS, CONCEPTION DE SITE WEB PRO, SHAREPOINT-INTRANET, ALFRESCO: www.sogesti.net
Tel : 22 20 05 53
e-mail : info@sogesti.net

A vendre/A louer

Maison à louer/à vendre sur un lot
Electricité - Eau



Quartier Agodéké
Contact : 23 36 49 29



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr